Ami du Clergé du 6 novembre 1952

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Présentation de la Ste Vierge (21 novembre). — Offrande de Marie, source de sa puissance, 365.
Fête de Ste Cécile (22 novembre). — Musique et vie religieuse, 367.
Octave des Morts. — VI. L'agonie chrétienne, 368. — VII. Les funérailles, 370. — VIII. Au secours des morts, 371.

PRESENTATION DE LA SAINTE VIERGE

OFFRANDE DE MARIE, SOURCE DE SA PUISSANCE

Mes frères,

N'avez-vous jamais été frappé par ce que présente d'extraordinaire, à première vue, l'oraison de la fête de la Présentation?

« O Dieu qui avez voulu qu'en ce jour la Bienheureuse Vierge, en qui résidait l'Esprit-Saint, vous fût présentée au temple ; faites que, grâce à son intercession, nous méritions de vous être présentés dans le temple de votre gloire. »

N'est - il pas surprenant ce rapprochement entre la présentation de la Vierge enfant au temple de Jérusalem et notre présentation au ciel après notre mort au temple de la gloire de Dieu ? N'est-ce pas aller chercher bien loin ? On s'attendrait plutôt que la Présentation de Marie fît songer à nos présentations de la terre : première communion, profession de foi de la Communion solennelle, engagement des jeunes séminaristes dans la cléricature. Pourtant, si nous réfléchissons quelque peu sur cette prière, grande sera la leçon que nous en recevrons. Nous verrons que la *Présentation de Marie au temple de Jérusalem* lui donne le droit d'intercéder pour *notre présentation au temple de la gloire de Dieu.*

I. — *Présentation de Marie au temple de Jérusalem*

Plusieurs mystères de la vie de N.-D. nous sont connus par l'Evangile : Annonciation, Purification, Visitation. D'autres nous viennent de la tradition : sa rencontre avec Jésus sur le chemin du Calvaire, la déposition du corps inanimé de Jésus sur ses genoux à la descente de croix. Sa Présentation au temple est de ceux-ci. Les récits, qui la rapportent, la fixent généralement à l'âge de trois ans. D'aucuns s'en étonnent. Nous savons pourtant bien par l'histoire qu'il est des enfants prodiges dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel.

Aussi bien, l'âge précis importe peu ; le certain c'est qu'il est un mystère de l'enfance de Marie. Et bien que mystère de son enfance, il a une portée incalculable. Il contient en germe tout son destin. Il prélude à son avenir.

Déjà des grâces merveilleuses et uniques l'ont précédé : l'Immaculée Conception et tous les dons et privilèges qu'elle entraînait. Aujourd'hui c'est le premier signe sensible que Marie donne de sa réponse à ces prévenances divines. Elle a déjà dit : oui, dans son cœur, à tout ce qu'elle a su miraculeusement de ces attentions de Dieu. Dans ce mystère de sa Présentation au temple, elle accomplit une démarche qui exprime, pour la première fois, qu'elle se tient totalement à la disposition de Dieu.

Telle est la signification profonde de cette consécration, une donation, une offrande d'elle-même et de sa vie à Dieu, et définitive. La parole du Psaume que reprennent aujourd'hui les prêtres en renouvelant leurs premières promesses, exprime bien ce qu'elle dit d'elle-même à Dieu : « Le Seigneur est la part de mon héritage et de ma coupe ; c'est vous, Seigneur, qui me rendrez mon héritage » (Ps. xv, 5), c.-à-d., Dieu est la portion qui m'est échue et je ne posséderai d'autre bien que lui.

Cette démarche c'est le choix de Dieu seul. Par là, Marie dit déjà « *fiat* » à toutes les volontés et à tous les bons plaisirs de Dieu sur elle. Elle renonce d'avance à tout ce qui n'est pas Dieu, en Dieu, ou pour Dieu. Sans doute, elle ne sait pas encore dans le détail ce que Dieu attend d'elle. La révélation ne lui en sera donnée que dans le mystère de l'Annonciation. Et même alors des précisions lui resteront inconnues.

Mais, de même qu'à l'Annonciation elle dira « *Fiat* », malgré le voile encore baissé sur tant d'épisodes douloureux de l'avenir, ainsi, à sa Présentation, sa démarche dit « *fiat* » à tout, encore qu'elle ignore même les grandes lignes de ce tout. Et ce don aveugle témoigne que rien ne compte pour elle que Dieu seul.

Pour mieux le comprendre encore rapprochons - le de la Présentation de Jésus, auquel il est parallèle, encore qu'il s'en distingue par certains aspects : la Présentation de Jésus était cérémonie rituelle chez les juifs, tandis que la présentation de Marie est consécration de piété. Par sa Présentation N.-S. exprime publiquement le don qu'il a fait de lui-même aux volontés de son Père dans l'intime de son cœur dès l'Incarnation : « Voici que je viens pour faire votre volonté. » Ainsi, dans sa Présentation au temple, la T. S. Vierge signifie ce qu'elle a dit à Dieu dans le secret de son Immaculée Conception et ce qu'elle dira de son cœur et de ses lèvres à l'Annonciation : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon son bon plaisir... »

Entrevoyez-vous alors toute la portée de ce mystère de l'enfance de Marie ? Loin d'être une simple manifestation de piété d'enfant, il contient déjà l'acceptation de son concours à l'œuvre de notre salut, comme la semence

contient déjà l'épi. Quoi qu'il advienne, cette consécration de Marie est définitive.

Ce mystère a toutes les grâces des cérémonies religieuses de l'enfance. Mais par delà cette vision de grâce et de charme, il nous faut saisir le sens profond du mystère, afin d'y voir le prélude annonciateur de la mission de Marie dans l'œuvre du salut.

II. — *Notre présentation au temple de la Jérusalem céleste*

Alors nous comprendrons cette prière que la liturgie met sur nos lèvres : « que grâce à l'intercession de Marie, nous méritions d'être présentés à Dieu, dans le temple de sa gloire. »

Le temple de la gloire de Dieu ! Nous connaissons cette image. C'est le ciel, le lieu où il est parfaitement glorifié, comme sur la terre il est glorifié surtout dans nos églises.

Demander à Dieu, par l'intercession de Marie, que nous méritions « de lui être présentés dans le temple de sa gloire », c'est donc lui demander, par cette intercession, notre ciel, notre bienheureuse éternité, notre salut. Et, si nous avons compris la signification profonde du mystère de la Présentation de Marie, nous devons comprendre aussi qu'elle a mérité dès ce jour-là d'intercéder pour que ce ciel nous soit donné.

A quoi tient, en effet, la puissance d'intercession de la T. S. Vierge, ou mieux sa toute-puissance, puisqu'on l'a nommée « la toute-puissance suppliante » ? Sans doute, comme celle des saints, à son intimité avec Dieu. « La puissance qui a été donnée à la Sainte Vierge, a dit Bossuet, répond à la dignité de sa personne, à l'excellence de son amour et à la sublimité de son élévation » [1].

Mais autre chose encore ajoute à son crédit auprès de Dieu et fait d'elle la toute-puissance suppliante. C'est que notre salut est en partie son œuvre, son bien, sa propriété. Elle nous l'a mérité, non pas en stricte justice comme son Fils, notre Rédempteur, mais à ce titre de convenance qui fait que nous disons souvent de certaines personnes, qui n'ont pas rigoureusement droit à une récompense, mais qui ont fait beaucoup pour l'avoir : ne la leur refusez pas, elles l'ont bien méritée.

Elle a mérité, pour sa part, notre salut, au jour de l'Annonciation ; elle l'a mérité par cette obéissance et tout ce qu'il lui en a coûté de souffrances entrevues, pour se mettre ainsi à la disposition de Dieu.

Elle l'a mérité le jour de la Présentation de Jésus au temple, où elle a offert à Dieu le Père celui qui était son Fils, qui lui appartenait, pour être la victime de propitiation pour les péchés du monde : elle l'a mérité par cette offrande et par la douleur dont le glaive a transpercé son âme.

Elle l'a mérité le jour de la mort de son Fils sur la croix, debout près de cette croix, afin de renouveler et de tenir, le moment arrivé, son offrande anticipée de l'Annonciation et de la Purification ; elle l'a mérité par ce sacrifice de son enfant et par toutes les larmes qui ont coulé de ses yeux.

A sa propre Présentation au temple, toute petite, elle avait préludé à tous ces mystères de sa corédemption. Par avance, et quoi que Dieu lui demanderait, elle s'était mise entièrement à sa disposition. C'est donc dès ce jour-là qu'elle a mérité en bloc tout notre salut, qu'elle a acquis des droits sur lui, qu'elle a commencé d'acquérir son titre de trésorière et de dispensatrice des grâces de la Rédemption.

Ces droits elle peut les faire valoir quand elle intercède pour nous. Et qu'ils datent de sa petite enfance, cela n'ajoute-t-il pas encore à leur prix. S'il en était besoin ne pourrait-elle pas dire à Dieu : « Mais Seigneur, avant que vous m'ayez rien demandé, je me suis offerte pour accomplir tous vos desseins et vous, maintenant, vous me refuseriez le salut de cette âme que je vous demande ? »

On connaît le mot d'extraordinaire audace, s'il n'était déjà dans l'Ecriture, de Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus : « Dieu ne me refusera rien au ciel par ce que je ne lui ai rien refusé sur la terre. » Combien Marie aurait été plus fondée à le prononcer, elle dont la vie n'a été qu'un perpétuel *fiat*, et cela dès sa plus tendre enfance. Car cette Présentation c'est cela : la dédicace d'elle-même et de toute sa vie à Dieu seul pour ne jamais faire que sa volonté : le Seigneur est ma part d'héritage... *Dominus pars hereditatis meæ.*

* *

Nous aurions bien des leçons pratiques à tirer de ce mystère. Il est tout un programme pour vos prêtres qui renouvellent, aujourd'hui, les premières promesses faites entre les mains de leur évêque au jour de leur tonsure en signe de leur renoncement au monde et de leur engagement au service de Dieu. Il l'est pour vous, qui pouvez renouveler les promesses de votre baptême ou de profession de foi catholique. Pourtant la leçon que nous inspire la prière liturgique que l'Eglise adresse à Dieu en cette fête mérite particulièrement notre attention.

De plus en plus dans notre incapacité au bien, dans notre peu de mérites, dans nos fautes toujours les mêmes, appuyons-nous donc sur l'intercession de la T. S. Vierge pour que, malgré tout, elle nous mérite les grâces de notre salut et ce salut éternel. Elle doit être notre espérance : que Dieu nous donnera, par son intercession, sa grâce en ce monde et sa gloire dans l'autre. La dévotion à la T. S. Vierge n'est pas que cela, mais elle est cela par dessus tout, la dévotion de la confiance en Marie, du recours à Marie, de la prière à Marie, notre avocate, notre refuge, notre Mère : « Priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort. »

---

[1] *Ier sermon pour la fête de l'Assomption.*

FETE DE SAINTE CECILE
(22 novembre)

MUSIQUE ET VIE RELIGIEUSE

Mes frères,

« La musique parle à chacun une langue à son niveau : décorative et vaine pour les mondains, sensuelle pour les charnels, ceux qui n'ont rien, elle les laisse nus et les abandonne à leur propre gâchis ; pour les spirituels seuls elle devient un esprit »[1].

En cette fête de Ste Cécile, ces quelques réflexions préliminaires nous permettent de préciser à quel plan peut se situer un chrétien pour parler « musique ». Pour lui, elle est valeur religieuse et moyen d'expression de sa vie intérieure.

Elle est révélation de Dieu aux hommes.

Elle est service de la foi et de la vie chrétienne.

I. — *La musique est révélation de Dieu*

Aux âmes qui savent se taire et échapper au fracas de la terre, Dieu laisse entrevoir à travers le voile de la foi, l'éclat de sa gloire infinie. A ces âmes, le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, distincts dans leurs personnes, et cependant liés dans l'unité de la nature divine, permettent de goûter, en prélude à l'éternité, une symphonie majestueuse et ineffable où la Bonté, la Beauté, la Puissance et l'Amour inspirent les thèmes de base.

Mais cette symphonie divine est, en fait, une symphonie lointaine. Bien souvent, son écho ne nous parvient que par l'intermédiaire de la création. Façonnant l'univers, le Maître souverain y a imprimé un rythme, image et expression du rythme propre de sa vie intime. Et de toute la création, où tout est disposé avec « nombre, poids et mesure », il a fait comme un immense orchestre, « varié à l'infini », dans lequel chacun est invité à exécuter sa partie. Et ces voix multiples ne sont que l'expression de la voix unique de Dieu qui clame par elles sa grandeur et sa vie débordante. L'introït de la messe de la Pentecôte ne nous fait-il pas chanter : « L'esprit du Seigneur remplit le globe de la terre et voici que, portant toutes choses dans son sein, il possède la science de la voix. »

De tous ces rythmes terrestres, l'artiste prend conscience. Il capte tous les frémissements de la vie. Il entend les voix qui montent du monde minéral, végétal, animal. Il écoute les appels de l'homme. Tout cela, il l'accueille amoureusement, et, sous l'emprise de l'inspiration, accordant tous ces sons, ces sentiments, ces aspirations, fusionnant tous ces éléments épars, il conçoit son chef-d'œuvre. Et à l'aide de la technique musicale, lui faisant rendre toutes ses possibilités et luttant contre toutes ses résistances, il traduit par les notes et les accords ce que son esprit a conçu.

Ainsi, l'œuvre de l'homme, dans la mesure où elle est fidélité au réel, est révélation de Dieu. « Le beau, dit S. Thomas, est splendeur du vrai. » La splendeur, c'est la manifestation extérieure. La belle musique est manifestation du Dieu qui est Vérité.

Mystérieuse collaboration entre Dieu et l'homme : le souffle créateur qui imprima le rythme au monde se retrouve et se prolonge dans le souffle de la voix humaine qui s'adonne à la musique : « Voici que l'Esprit du Seigneur remplit le globe de la terre et que, portant toutes choses en son sein, il possède la science de la voix. »

II. — *Au service de la foi*

Un chant ainsi conçu et interprété dans cet esprit est au *service de la foi*. Le musicien qui sait et veut traduire les magnificences divines sent s'incruster profondément en lui le sentiment de la présence de Dieu. Son chant le porte inconsciemment à une *adhésion plus complète aux vérités éternelles*. Son chant devient un cri d'enthousiasme, d'adoration, d'espérance : une prière, un *témoignage de foi*.

Et la foi est un pain que l'on partage. Elle est une vertu qui se vit individuellement. Mais elle est aussi une vertu qui s'exprime collectivement. Qui de nous n'a jamais ressenti quand les nefs de nos églises enflent, répercutent et fondent les voix des chanteurs, s'aviver en lui le sentiment religieux, posséder une sécurité plus grande dans la foi ? Le chœur, représentant du peuple, donne à la foule assemblée un même cœur, une même âme, en fait une communauté priante. Le chant est un remède à l'appauvrissement, à l'isolement, à l'individualisme spirituels. Il est *au service de la foi* dans la charité.

L'infidèle lui-même est accessible à l'emprise du chant. Un jour, à la cathédrale de Dijon, un juif assistait à un office, où la célèbre maîtrise donnait le meilleur de son répertoire. A la fin de la cérémonie, quittant la chaise de derrière le pilier où son incroyance l'avait installé et s'avançant vers les petits chanteurs, il leur dit pour tout compliment : « Vous chantez à donner la foi à ceux qui ne l'ont pas. »

Le chant est au service de la foi parce que, en un certain sens, il est *apostolat*.

III. — *Conditions de cet apostolat*

Mais le chanteur, pour servir la foi en lui et chez les autres, doit se plier à certaines conditions d'effort personnel, de pureté, d'abnégation et de charité.

Les mélodies prenantes ne peuvent jaillir que *d'un cœur pur*. Il n'y a de conviction dans un chant que s'il est la traduction d'une harmonie fondamentale et première : celle exécutée par l'homme qui joue sa vie sur la gamme des commandements divins. Le chanteur est un apôtre, oui, mais à condition qu'il y ait concordance entre sa vie et son chant.

[1] H. Davenson, *Traité de musique selon l'esprit de S. Augustin.*

D'où pour lui la nécessité d'une conquête progressive sur lui-même en vue d'une pureté de plus en plus éclatante. En l'office de Ste Cécile nous trouvons cette prière : « Que mon corps et mon cœur deviennent immaculés pour que je ne sois pas confondue. » Ce devrait être la prière de tout musicien. Car on chante avant tout avec son âme : pour qu'un chant soit pur et qu'il ait une portée apostolique, il faut y apporter une âme pure.

A cette pureté, il faut joindre *l'esprit de service*. Dans une église on ne saurait chanter pour soi : on chante pour Dieu ; on chante pour le peuple. « Si l'élan initial, dit un auteur, n'est pas celui de l'âme qui monte vers Dieu, il ne faut pas demander à la roucoulade du ténor d'exprimer une valeur religieuse »[2].

Esprit de service, cela veut dire aussi *recherche de la perfection dans l'exécution*. Dans le chant il n'y a pas de place pour l'improvisation et la fantaisie. Il n'y a de place que pour un travail minutieux, méthodique. Décemment, on ne peut servir à Dieu et au peuple de Dieu du faux brillant ou du toc. On veut du beau qui soit « splendeur du vrai ».

Esprit de service cela veut dire aussi *oubli de soi au sein de l'ensemble vocal*. Dans un chœur, chacun fait sa partie ; mais cette partie ne prend sa valeur que confondue dans toutes les autres. En cette matière il n'est donc pas question de dominer, de s'enfler, de jouer à la vedette. Il faut savoir s'effacer pour la perfection du tout. Là, comme ailleurs, il faut *faire équipe*.

En exigeant toute cette ascèse, le chant n'est-il pas encore au service de la foi puisqu'en fait il développe et met en exercice les vertus essentielles du chrétien ?

* *

Réunis en l'honneur de Ste Cécile, nous prierons pour tous ceux qui dans notre paroisse et dans toutes les églises essaient de faire de leur chant un service de la gloire de Dieu et un apostolat auprès de leurs frères.

Que ces prières les aident, en récompense, à se faire une âme qui chante de plus en plus et de mieux en mieux ; une âme qui soit la réalisation de cette définition donnée par une sainte : « *Symphonialis est anima* : l'âme c'est un orchestre symphonique. » Ainsi soit-il.

OCTAVE DES MORTS

VI

L'agonie chrétienne

L'Eglise, en évoquant le souvenir de nos morts, nous a incités à méditer sur la mort. Elle nous a montré comment elle débouche sur un bonheur ou sur un malheur éternels avec, pour nous autres chrétiens moyens, la possibilité et la nécessité de mettre la dernière main à notre perfection en subissant les souffrances du purgatoire. Il nous reste à voir comment cette Maîtresse de Vérité, nous assiste à notre dernière heure, et nous suit jusqu'au cimetière et dans l'au-delà par ses prières. Assistons à ce drame du départ qu'est l'**agonie chrétienne.**

Un gentilhomme de Pérouse avait été condamné à mort pour une incartade de jeunesse. Apprenant que, dans sa prison, le malheureux proférait d'affreux blasphèmes contre Dieu, Ste Catherine de Sienne accourt, l'apaise, le console et promet de revenir. Le pauvre enfant la supplie de rester avec lui jusqu'au bout. La sainte consent, l'accompagne dans sa marche au supplice, lui met elle-même la tête sur le billot, découvre son cou, ferme ses yeux et, ayant murmuré maternellement : « Je veux », reçoit dans ses mains virginales la tête que le bourreau venait de trancher. Aussitôt, voilà qu'une vision lui montre l'âme du supplicié entrant dans le Cœur de Jésus.

Voilà un émouvant symbole des soins dont notre Mère, la sainte Eglise, nous entoure à notre dernière heure. Elle soutient le chrétien mourant par ses **onctions** et ses **prières.**

I. — *Les dernières onctions*

S'il est une heure de notre vie qui appelle une assistance toute spéciale de l'Eglise, c'est bien la dernière. Nous voilà au terme du voyage, en vue du port. Mais il faut aborder. Et nous sommes en si triste posture ! Notre âme, à demi ensevelie sous les ruines de son corps, s'enfonce dans la nuit, comme une barque qui fait eau. Elle se sent bien seule et les siens, même s'ils entourent le lit d'agonie, lui semblent bien loin, dans leur impuissance à écarter la mort.

Et voilà qu'au moment de ramasser toutes ses forces pour s'élancer vers le ciel. d'un élan d'amour purificateur, elle se débat contre un engourdissement tragique. Ce sont les restes de ses péchés qui la plongent dans cette torpeur spirituelle. Dans l'asphyxie qui monte, selon une loi psychologique bien connue, les souvenirs les plus troublants remontent du fond du passé avec une netteté hallucinante, réveillant des habitudes et des désirs qui l'avaient parfois jetée dans le péché.

D'autre part, elle se sent angoissée par la perspective de paraître devant son Juge, de paraître les mains vides !... Enfin, le démon, tournant autour d'elle comme un lion rugissant, lui livre un dernier assaut, pour l'arracher définitivement à Dieu.

Et vous voudriez que Jésus, si pitoyable à toutes les misères, n'ait pas été ému par cette misère suprême ? Lui si prodigue en secours surnaturels si admirablement adaptés à toutes les situations et à toutes les faiblesses, n'aurait rien adapté à ce suprême besoin ? Vous savez bien qu'il n'en est rien. L'Evangile nous le représente (Mt., X, 5-8 ; Mc., VI, 12) tout soucieux des malades qu'il ne peut atteindre directement et chargeant ses apôtres de les oindre d'huile. Et S. Marc relate que sous cette onction, les malades guérissaient. Il s'agissait là d'un usage juif, mais que Jésus élevait, non seulement à une efficacité miraculeuse, mais à la dignité d'un sacrement, c.-à-d. un signe efficace d'une grâce appropriée. Les linéaments de ce sacrement, S. Jacques les esquisse dans sa lettre inspirée :

« Quelqu'un est-il malade, qu'il appelle les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui *après lui avoir donné l'onction d'huile au nom du Seigneur*. La prière de la foi sauvera le malade et s'il a commis des péchés, *ils lui seront pardonnés* » (Jac., v, 14-15).

[2] Abbé Perrot, *Sous la tente de Dieu*, p. 233.

Ce qu'ont fait les apôtres et les prêtres de l'Eglise primitive, « au nom du Seigneur », nous continuons de le faire, et, quand nous sommes appelés au chevet d'un mourant, ou d'un malade gravement atteint, après avoir, quand c'est possible (cela vaut mieux) entendu la confession de ses fautes, après lui avoir donné ces provisions de voyage qu'on appelle le saint Viatique, le « Corps du Seigneur, gage de résurrection », nous renouvelons le geste antique de l'Onction des malades, soit sur chacun des organes des sens, qui sont les portes du péché, soit simplement, si le temps presse, simplement sur le front. Ainsi, par nos mains consacrées, l'Eglise, dépositaire des grâces, prétend-elle donner au malade, engagé dans le suprême combat, l'Esprit-Saint qui est un esprit de pureté, de force et de joie. **Esprit de pureté,** il fait disparaître tout au moins « les restes du péché », comme dit l'Eglise. Accablée par tant d'habitude de sans-gêne, d'égoïsme et de fautes plus ou moins légères, l'âme se sent bien froide à l'égard de Celui qu'elle aurait dû aimer à tous ses dépens, moins alerte à le servir. Et la voilà, sous la motion de l'Esprit, toute réchauffée dans sa charité et comme rajeunie.

De plus, Dieu est si bon que ce rajeunissement dans l'amour peut lui valoir, pensent un grand nombre de théologiens, une diminution de peines. Enfin, dans les cas d'extrême urgence, les péchés eux-mêmes qui n'ont pu être soumis à l'absolution sacramentelle, sont pardonnés. Mais tout cela, à la condition que le malade s'ouvre consciemment à cette action de l'Esprit, et dans la mesure de ses dispositions. Voilà pourquoi c'est un crime d'attendre que le mourant ait perdu connaissance et donc tout moyen de réagir, pour appeler le prêtre. Son intervention n'a jamais tué personne, pas même les cardiaques. Au contraire, il peut trouver dans ces onctions dont S. Marc nous dit qu'elles sont guérisseuses, un regain de santé. C'est un aspect de l'Extrême-Onction qu'on tend de nos jours à remettre en lumière.

L'esprit de pureté est aussi un **esprit de force.** Et c'est ce que suggère l'emploi de l'huile des infirmes pour matière de ce sacrement des malades et des mourants. Les athlètes antiques se préparaient au pugilat, — au catch, dirions-nous, — en répandant de l'huile sur leurs membres pour qu'ils échappent aux prises de l'adversaire. Ainsi l'Esprit-Saint pénètre-t-il comme l'huile dans cette âme pour l'aider, d'abord, à mieux supporter ses douleurs. C'est moins brutal que la morphine, mais plus efficace. Car qui dira la valeur de ces ultimes combats, chrétiennement supportés, pour expier les fautes de toute une vie et hâter l'entrée dans le ciel ?

D'autre part, une âme ainsi parée par la force d'en haut, est plus vaillante pour vaincre les terreurs du démon et du Jugement. Ainsi descend, dans cette âme, **la paix et la joie** que l'Esprit apporte toujours avec lui. Tous ceux qui ont assisté les mourants et là-dessus, notre expérience est longue, à nous, prêtres, et nous pouvons attester que, souvent, le visage de ceux que nous avons oint au nom du Seigneur rayonne de sérénité et de joie.

Est-ce tout, et l'Eglise va-t-elle laisser à lui-même l'athlète ainsi paré pour les derniers combats ? Non point ! Elle l'assiste jusqu'au bout de ses prières.

II. — *Prières des agonisants*

Elles sont un héritage du plus loin passé, et l'écho de la foi primitive, assistant les martyrs dans leur prison et jusqu'à l'amphithéâtre. Parcourons-les rapidement, pour en dégager l'exquise beauté. Elles sont à la fois un **touchant plaidoyer** et un **appel à l'aide** adressé à tout le ciel.

1. — **Un plaidoyer, d'abord.**

a) A « l'Amour miséricordieux », l'Eglise suggère, avec une naïveté touchante, les circonstances atténuantes. Son fils mourant a péché, c'est vrai. Et que de fois elle lui a fait les gros yeux ! Mais enfin, il était corruptible comme tout ce qui est terrestre. Seigneur, pitié pour sa fragilité ! Les passions lui ont versé un vin d'ivresse. Seigneur, pitié pour ces bouillonnements des mauvais désirs ! Et puis, la jeunesse est si inexpérimentée. Seigneur, pitié pour cette inexpérience juvénile ! Enfin, le démon est si rusé ! Seigneur, pitié pour cette victime du Malin !

Et, pour attendrir le Juge qui attend le coupable, elle lui présente les gémissements et les larmes du mourant. Vous savez bien, Seigneur, que la pauvre âme est toute humble et contrite et qu'elle ne vous a jamais renié.

b) A « l'Amour secourable », la prière de l'Eglise rappelle de bien suggestifs précédents. N'a-t-il pas délivré Elie de la mort, Noé du déluge, Isaac de la main de son père, Moïse de la colère du Pharaon, Daniel de la dent des lions, Suzanne de la calomnie, David des fureurs de Saül, et tant de martyrs miraculeusement arrachés aux pires tourments ?

c) A « l'Amour immolé », enfin, elle représente que le Verbe est miséricordieusement descendu sur la terre pour la sauver, qu'il s'est livré pour elle aux tourments et à la mort .Enfin, gémit-elle, c'est mon fils. Ne me l'arrachez pas. Il est un membre précieux du Corps du Christ. Rendez-le à l'unité des rachetés !

Et voici que dans un vibrant **appel à l'aide,** la Mère Eglise convoque tout le ciel, dans un prestigieux raccourci de litanies. Abel et tous les justes, Abraham et tous les croyants, Jean le baptiseur et tous les apôtres, les saints Innocents, Etienne, Laurent et tous les martyrs, Grégoire, Augustin et tous les Pontifes, les moines, les pénitents, les vierges... Et voici que, à cet S. O. S., tous les élus s'ébranlent, faisant cortège au Rédempteur dont le visage est tout rayonnant de bonté, **« mitis et festivus Jesus ».** A leur invasion dans la chambre du malade, les légions infernales s'écroulent dans la nuit éternelle. Et l'âme ainsi défendue est recueillie par S. Michel, le chef des milices célestes, par Pierre, Paul, Jean, par tous ceux qui ont souffert pour le nom de Jésus, et par eux, triomphalement introduite dans la sainte Sion, qui est le séjour de la Paix, dans le jardin délicieux du Paradis, où elle contemplera son Rédempteur sans voiles, face à face...

* *

Ah ! qu'il fait bon mourir dans les bras du l'Eglise ! Et comme il importe à votre amour pour le cher mourant de lui procurer cette suprême douceur ! Concluons. Vous n'introduirez pas le prêtre auprès d'un cadavre. Vous vous souviendrez que le mourant voit son état, mieux que vous ne le pensez et plus clairement qu'il ne saurait dire. Vous ne l'attristerez point par vos larmes. Vous ne le troublerez point par votre affolement. Vous ne le trahirez point par votre insouciance ou votre pusillanimité. Vous ferez venir le prêtre quand il est temps encore. Vous préparerez sa venue, vous l'assisterez dans son ministère de miséricorde. Si ses charges multiples ne lui permettent pas de rester jusqu'au dernier soupir,

vous poursuivrez vos prières après son départ. Vous prierez jusqu'au bout, vous aurez le courage de dire, avec l'autorité même de l'Eglise : « Partez, âme chrétienne », vous recueillerez son dernier soupir sur le crucifix que vous aurez appliqué sur ses lèvres. Et votre consolation dans votre immense chagrin sera d'avoir contribué de toute votre foi vaillante et confiante à introduire celui que vous aimez dans la sainte Sion, séjour bienheureux de la Paix, où vous le rejoindrez pour ne le plus quitter... **Amen.**

VII

Les funérailles

Nous avons vu l'Eglise assister le mourant, l'armer pour le dernier combat et appeler le Ciel entier à son secours. Elle ne s'en tient pas là. Quand il a rendu son âme à Dieu, elle la suit dans l'au-delà pour achever de plaider sa cause au tribunal divin et elle décerne à sa dépouille de magnifiques honneurs. Ouvrons, encore une fois, les livres liturgiques et recueillons les grandes leçons qui se dégagent de ces chants et de ces cérémonies, par lesquels nous rendons les derniers devoirs : 1° **à l'âme,** 2° **au corps du chrétien.**

I. — *Les soins rendus à l'âme*

1° **Affliction et effroi.** Ce sont les premières, les plus douloureuses émotions des fidèles devant la mort. La liturgie les accueille pour les prêter au défunt et en faire une prière qui nous entraîne tous. Sans nous attarder aux psaumes de l'office des défunts ni aux lectures si émouvantes empruntées au livre de Job, citons-en quelques échantillons bien suggestifs.

La suprême détresse ce n'est pas la perte de cette vie mais le péché. C'est là-dessus que l'Eglise met l'accent. « Ne me châtiez pas avec fureur,... oubliez les péchés de ma jeunesse,... ne me cachez pas votre face... » Et, dans les leçons tirées de Job : « Qu'est-ce qu'un homme pour en faire tant de cas ? Que ne tolères-tu mon péché, ô gardien des hommes ? Souviens-toi que tu l'as pétri comme l'argile, tissu de chair et d'os, que tes soins m'ont gardé... L'homme, né de la femme, vivant peu de jours, est rempli de misères... » Est-il cri de détresse comparable à celui-là (compte tenu de ce qu'il y a encore d'incomplet dans la mentalité d'un Juif du V^e siècle avant J.-C.), plus expressif de l'angoisse d'une âme paraissant devant Dieu ?

Ouvrons le Missel. Dans le « **Dies iræ** », poème d'un franciscain du XIII^e s., c'est toute la scène du Jugement qui est évoquée. Il s'agit proprement du dernier jugement, à la fin des temps. Mais l'Eglise admet que, dès la mort, un premier jugement intervient et c'est, évidemment, à celui-là que nous retrouvons le défunt. Devant ce juge, redoutable par sa majesté (**rex tremendæ majestatis**), par sa justice (**cuncta stricte...**), sa puissance vengeresse (**nil inultum**) la pauvre âme se sent bien misérable (**Quid sum miser...**). L'humilité lui convient et dans les sentiments et dans l'attitude (**supplex... culpa rubet...**). Ah ! qu'elle ne tombe pas dans les flammes éternelles ! qu'elle échappe au jugement, comme le « **Trait** », après l'Epître, le demandait. Alors, elle se fait tendrement suppliante. « C'est pour moi que vous vous êtes, ô Sauveur, tant fatigué (**quærens me...**). Que Jésus l'admette parmi les **brebis** ! »

Même supplication angoissée dans le chant de l'offertoire : « Délivrez cette âme de la fosse aux lions (Daniel) et de la gueule du fauve. Que l'abîme des ténèbres ne l'engloutisse pas. Que Michel (déjà invoqué dans les dernières prières), le porte-étendard des armées célestes, l'introduise dans la lumière sainte, promise à Abraham et à ses fils les croyants. »

2° **Espoir et confiance.** Voici que du sein même de ces ténèbres de l'effroi, pointe la lumière de la confiance et de l'espoir. Reprenons les chants de l'Office. Le Seigneur est mon berger et rien ne me manque... Je crois que je verrai la bonté du Seigneur sur la terre des vivants... Comme un cerf soupire..., ainsi mon âme... Mon âme a soif du Dieu vivant. » Même note dans les leçons, parfois si sombres : « Je crois que mon vengeur est vivant, que je le verrai... » Dans l'esprit de Job, il s'agit d'une intervention terrestre de Dieu. Mais l'Eglise, évidemment, évoque ici le dogme de la résurrection qui s'était déjà fait jour, dans les derniers siècles avant le Christ.

C'est au cours de la messe que cet espoir de parvenir à la lumière s'exalte. La lumière sans défaillance, le repos sans fin, voilà le leit-motiv de cette liturgie des défunts. Il sonne à la fin de chaque psaume, il éclate dès le chant d'entrée de la messe, il est le dernier mot du prêtre au bord de la fosse qu'il vient de bénir... Cet espoir est fondé sur les parples les plus catégoriques du Christ, de S. Paul, que l'Eglise nous fait lire à l'Epître et à l'Evangile : « Si nous croyons, dit l'Apôtre, que Jésus est mort et ressuscité, croyons que Dieu amènera avec Jésus ceux qui se sont endormis en lui... Nous serons pour toujours avec le Seigneur. Consolez-vous mutuellement par ces paroles. » Et dans l'Evangile, comme ils sont exaltants ces simples mots de Jésus : « Je suis la Résurrection et la Vie... ! »

Enfin la préface rend grâces à Dieu d'avoir fait briller, dans le Christ, l'espoir de la bienheureuse résurrection. Elle oppose à la certitude de la mort la promesse de l'immortalité. Elle nous apprend à ne voir dans la mort qu'un changement de vie et « l'échange de ce campement d'un jour qu'est la terre, pour une demeure éternelle dans les cieux... »

Ne nous laissons donc pas étouffer, en quelque sorte, par les tentures noires qui drapent l'Eglise, ni impressionner par le caractère mélancolique de certains chants. Au vrai, ce qui domine dans cette liturgie des défunts, c'est la sérénité, c'est l'espérance, et j'oserai dire, un sentiment de triomphe. Voyez plutôt les deux chants qui encadrent la messe. Au moment où la bière pénètre dans l'église, le chant du « **Subvenite** » fait appel aux anges pour porter l'âme du défunt en la présence et à la face du Très-haut, dans ce ciel où elle sera reçue par le Christ qui l'appela, dans le sein d'Abraham, c.-à-d. à une place de choix au banquet des noces...

Plus triomphal encore est le chant de la sortie, et par ses paroles et par la musique exaltante qui les fait s'envoler dans la joie : « Que les anges te mènent au Paradis. Qu'à ton arrivée, les martyrs te reçoivent et te conduisent jusque dans la Cité sainte, la Jérusalem céleste. »

Comme elle nous comprend, la sainte Eglise. Elle pleure celui que nous pleurons. Elle poursuit jusque dans l'au-delà son âme envolée, pour l'assister de son plaidoyer, emprunté aux plus grandes intuitions de la foi chrétienne. Elle prête à l'âme qui comparaît au tribunal de Dieu, l'éloquence même de l'Esprit-Saint, dont S. Paul disait :

« Nous ne savons pas prier, mais l'Esprit, lui, sait prier pour nous en des gémissements indicibles. »

Mais si elle compatit à notre souffrance, si elle prend le deuil avec ses fils, si elle s'empare de l'occasion que lui offre cette déchirure dans le Ciel qu'ouvre la mort, pour nous faire sentir que le tragique de notre destinée c'est le péché, elle ne veut pas que nous restions sur l'impression démoralisante de la tristesse. Elle exalte notre espoir. Elle arrache nos regards à la fosse où ils voient s'engloutir une dépouille qui nous fut si chère pour nous faire contempler le Ciel où va triompher, tôt ou tard, celui qui nous fut enlevé par Dieu pour le couronner. Elle mêle heureusement aux accents plaintifs des cris d'espérance et des chants de victoire qui donnent la note juste.

II. — *Le corps*

Elle croirait n'avoir qu'imparfaitement rempli son devoir maternel si elle excluait de ses préoccupations ce corps, que, sans doute, elle a traité assez sévèrement durant son union avec l'esprit qui l'animait et qui menaçait de trahir par ses exigences anarchiques. Elle l'a, dirai-je, humilié ? — non, mais tenu en juste discipline, en lui imposant la modestie, en le disciplinant par de salutaires privations.

Mais elle le relève et ne veut pas, ni qu'on l'idolâtre, ni qu'on le rabaisse excessivement. N'est-il pas le chef-d'œuvre de Dieu et le couronnement de la création matérielle ? N'a-t-il pas été l'instrument de l'âme dans l'accomplissement de sa destinée et jusque dans ses fonctions les plus hautes ? N'a-t-il pas, enfin, participé à sa rédemption ? C'est par lui que les sacrements ont atteint sa compagne immatérielle. Il a été le temple de l'Esprit-Saint. Il a été en contact direct avec la chair du Christ, dont il fut, après chaque communion, le vivant ciboire ? N'est-il pas, enfin, promis à la gloire de la Résurrection ? Voilà pourquoi, une dernière fois, elle répand sur lui l'eau bénite qui lui est due comme à une chose sacrée, l'encens, comme à quelque chose de divin.

Elle lui fait cortège et le conduit à ce champ de repos où il dormira jusqu'à la résurrection, restituant à la terre ce qu'il lui avait emprunté pour s'étoffer, sous l'impulsion de l'âme. Enfin, elle étend sur lui l'ombre de la croix, pour signifier que, enseveli avec et dans le Christ, il connaîtra, au dernier jour, son aube pascale.

Quelle leçon pour ceux qui seraient tentés de faire chorus au laïcisme qui envahit nos mœurs et qui est si contraire à l'essence de notre civilisation chrétienne ! Ne me parlez pas de ces enterrements civils qui traitent la dépouille d'un baptisé comme s'il avait été excommunié. Plaignons sincèrement ceux qui, ayant perdu toute foi, en sont réduits à cet enfouissement sans honneur. Les discours et les fanfares dont on essaye d'égayer cette lugubre cérémonie pourront-ils jamais remplacer les funérailles chrétiennes dont vous venez d'apprécier la consolante beauté ?

Ne me parlez pas non plus de fours crématoires, en invoquant une dérisoire hygiène. Il est injurieux pour un être modelé par Dieu et qui fut au jour le jour, façonné par une âme immortelle pour être son instrument, d'être grillé comme une ordure ménagère. Laissons faire la nature. Ces traits, où vous contempliez comme un reflet d'une âme divinisée, s'effaceront toujours assez tôt. Qu'on respecte l'œuvre du temps créé par Dieu, et puisque le péché originel l'a condamné à la dissolution, laissons-la se poursuivre selon l'ordre providentiel, en attendant la Résurrection.

VIII

Au secours des morts

Quand l'Eglise a confié à la terre la dépouille de ses fils, elle ne se tient pas quitte pour autant. Elle suit dans l'autre monde ceux qui ont fait le grand voyage. On peut dire qu'elle en a la hantise. Elle célèbre fidèlement ses martyrs et ses saints. Elle organise leur culte. Elle établit la liaison entre la terre et le ciel, à notre profit, car les élus sont pour nous des intercesseurs puissants. Mais elle n'oublie pas les âmes qui souffrent au purgatoire. Elle les a toujours présentes à l'esprit. Quand elle consacre des prêtres, elle leur donne le pouvoir d'offrir le sacrifice de la Messe « pour les vivants **et pour les morts** ». A plusieurs reprises au cours de la messe, elle évoque ses fils défunts (le « Suscipe » de l'Offertoire, — le Memento des défunts). Enfin, elle termine chaque partie de l'office divin par la prière que vous entendez aux Vêpres (« Fidelium animæ »).

C'est cette tendre dévotion pour les défunts qui l'inspire dans **son enseignement** et dans **son action.**

I. — *Son enseignement*

Il est bon de remarquer que, dans la définition du dogme du Purgatoire, telle qu'elle figure dans les décrets du Concile de Trente, l'accent porte sur le secours que l'Eglise militante peut apporter à l'Eglise souffrante. « Le saint Concile rappelle qu'il y a un Purgatoire et que les âmes qui y sont détenues **peuvent être aidées par les suffrages des fidèles** et **surtout par le sacrifice de la Messe** » (Sess. XXV).

Il importait, en effet, au temps où Luther et Calvin s'étaient si violemment déchaînés contre la croyance au Purgatoire et contre la pratique des indulgences (qui avait donné lieu à de si déplorables abus), de maintenir la vérité dans son intégrale pureté. Il convenait de rappeler ainsi que nos devoirs envers nos parents ne cessent pas avec leur mort. L'obligation de justice autant que de charité qui pèse sur nous de les assister vaut pour le Purgatoire, où je vous ai dit et ce qu'ils souffraient et ce qu'ils attendaient de nous. Mais comment les assister ? et surtout que peut cette assistance ?

Comment ? Nous verrons de quelle manière l'Eglise organise l'accomplissement de ce pieux devoir. Quant à notre pouvoir en cette matière, il découle de la doctrine si riche de la Communion des Saints.

Tous ceux que le baptême a incorporés au Christ forment une société qui s'étend de la terre au ciel et qui lie entre eux tous les bénéficiaires de la Rédemption. Ils participent tous à la vie du Christ qui est leur Bien commun. En lui, ils ne font qu'un. En lui, tout est commun, leurs esprits sont unis par les clartés de la même foi, leurs volontés sont mues par la même énergie, celle de la grâce que l'Esprit-Saint répand à travers tout le corps du Christ et qui n'est autre chose que la vie même du Verbe incarné. Cette vie circule à travers toute la communauté des âmes comme le sang dans un organisme vivant. Et comme les membres de notre corps travaillent les uns pour les autres et bénéficient chacun du travail des autres, ainsi tout le bien accompli par un chrétien profite à tous les autres, comme lui-même profite des mérites de tous.

C'est ce qui faisait dire à S. Augustin que « si les emplois des chrétiens sont divers, leur vie est commune, et que nous sommes chacun le fruit du labeur des autres ». Dans l'Eglise, observe d'autre part S. Ambroise, « on travaille en com-